FRANÇOIS SUREAU

LE CHEMIN DES MORTS

récit

nrf

GALLIMARD

Extrait de la publication

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions Gallimard

LA CORRUPTION DU SIÈCLE, 1988. Prix Colette 1989.

L'INFORTUNE, 1990. Grand Prix du roman de l'Académie française (« Folio », n° 2429).

L'AILE DE NOS CHIMÈRES, 1993.

LES ALEXANDRINS, 2003. Prix Méditerranée.

LA CHANSON DE PASSAVANT, 2005.

L'OBÉISSANCE, 2007. Prix du roman historique (« Folio », n° 4805).

INIGO, 2010. Prix des écrivains croyants.

SANS BRUIT SANS TRACE, 2011.

Chez d'autres éditeurs

LES HOMMES N'EN SAURONT RIEN, 1995, Grasset poche.

LE SPHINX DE DARWIN, 1997, Fayard.

LAMBERT PACHA, 1998, Grasset poche.

Extrait de la publication

LE CHEMIN DES MORTS

FRANÇOIS SUREAU

LE CHEMIN DES MORTS

récit

nrf

GALLIMARD

Il a été tiré de l'édition originale de cet ouvrage
vingt-cinq exemplaires sur vélin pur fil
des papeteries Malmenayde numérotés de 1 *à* 25.

© *Éditions Gallimard, 2013.*

Extrait de la publication

À la mémoire de Philippe Bissara

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Les années quatre-vingt sont loin et me font penser à l'avant-guerre, mais à une avant-guerre que nulle guerre n'aurait conclue, et qui aurait simplement changé de cours. Quant à ceux qui l'ont vécue, faute de batailles et d'aventures ils ressemblent à présent à des égarés.

En 1983, je venais d'entrer au conseil d'État en qualité d'auditeur de deuxième classe. Je n'avais pas vingt-cinq ans et j'étais émerveillé de siéger au milieu de ces juristes dont les travaux avaient ébloui ma jeunesse. J'étais parvenu au ciel empyrée des présidents Laroque et Bouffandeau, inventeur de la Sécurité sociale pour le premier et réformateur du contentieux

Extrait de la publication

administratif pour le second. J'allais devenir l'un des personnages de ce recueil Lebon qui avait été ma bible, et qui en est une en effet, où le monde et ses traverses se laissent ordonner par les catégories du droit. Je savais par cœur des passages entiers de l'arrêt *Dames Dol et Laurent*, dans lequel deux filles perdues du port de Brest accouchent involontairement de la théorie des *circonstances exceptionnelles*. Je pouvais réciter les conclusions de Léon Blum sur l'arrêt *Lemonnier*. J'avais trois fois vainqueur pris le *Bac d'Eloka*. Bientôt j'aurai, moi aussi, mon nom dans ces tables, sous la forme brève qui évoque les citations militaires : X, rapp. (pour « rapporteur ») ; Y, c. du g. (pour « commissaire du gouvernement »). Au-dessus, les mots « section » ou « assemblée » montreraient clairement l'importance des questions que j'aurais été appelé à juger.

À la buvette du Palais-Royal, dans l'aile qui jouxte la Comédie-Française, je me tenais silencieux devant mon café, en compagnie de ceux de ma génération. Nos aînés étaient aimables, d'une grande politesse. Nous nous

Extrait de la publication

montrions de loin celui qui avait été exclu en 1940, parce qu'il était juif, en conversation avec le dernier chef de cabinet du maréchal Pétain, l'ancien pilote de la RAF, l'inspirateur secret des ministres communistes, l'enragé de l'Algérie française. Le passé s'ouvrait devant nous comme une trappe.

J'habitais un petit appartement dont les fenêtres donnaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville. J'ai vu construire les grands bassins ukrainiens qui la défigurent. Je vivais en partie double : le droit, son sérieux, ses mystères, et puis la nuit, sa vie accélérée et joyeuse. Je ne craignais rien. J'écoutais ces radios libres qu'un gouvernement bien pourvu en vieux staliniens venait d'autoriser. Je préparais mes premiers rapports en compagnie de Percy Sledge et de la musique tintinnabulante et mexicaine qui accompagnait, à la télévision, la publicité pour les cafés Jacques Vabre et qu'il m'arrive encore de fredonner.

Les années quatre-vingt étaient entre deux mondes, et moi aussi. On y restait à gauche, du moins parmi mes amis, mais l'on portait en

Extrait de la publication

même temps ces ridicules vestes autrichiennes sans col qui semblaient venir d'un débarras de Berchtesgaden et donnaient aux militants en vacances un air heideggérien.

Dans la vie comme au conseil d'État, les vieux ténors n'avaient pas disparu, anciennes gloires toutes proches de la figuration qui ne se décident pas à quitter la scène : les intellectuels communistes, les engagés de tout poil, les préfets dictateurs issus du gaullisme, les anciens de Bir Hakeim, les amis de Brejnev, Marchais face à Messmer. Mais plusieurs ministres étaient à peine plus vieux que moi, un grand vent venait de l'Atlantique, apportant les sacs de papier brun pour les provisions, la cocaïne, l'indifférence à la misère, le goût d'aller vite et de gagner beaucoup d'argent. Le manège français tournait depuis cinquante ans, avec ses chevaux de bois fatigués, aux têtes de résistants, de collaborateurs, de flics et de trotskystes : on pouvait désormais en descendre et partir à l'aventure.

Je m'aperçus assez vite qu'il me serait difficile de la trouver au Palais-Royal. Après

Extrait de la publication

six mois, j'avais déchanté. J'avais été nommé rapporteur dans une sous-section de création récente, présidée par un ancien administrateur des colonies et qui avait hérité des dossiers dont personne ne voulait. En fait de grandes affaires de libertés publiques, j'y traitais de remembrement rural et du contentieux de l'indemnisation, trente ans après, des rapatriés d'Algérie. Lorsque le secrétaire général me proposa une affectation à la commission des recours des réfugiés, j'acceptai d'enthousiasme, sans trop savoir ce qui m'attendait.

Il y avait curieusement peu de volontaires pour cette fonction que les meilleurs — dont il était déjà visible que je n'étais pas — jugeaient décourageante, et peu propice aux beaux raisonnements. Lorsqu'un demandeur d'asile arrive en France, il demande le statut de réfugié à l'office français de protection des réfugiés et apatrides, et, si celui-ci le refuse, il peut se pourvoir devant la commission des recours. Dirigé en général par un ambassadeur au rancart, l'office était une administration des plus médiocres, où les demandeurs étaient à

Extrait de la publication

peine reçus, et où les décisions étaient prises comme en jetant les dossiers le long des marches d'un escalier. La commission, elle, faisait sérieusement son travail. Une manie nationale a changé son nom en cour nationale du droit d'asile, mais dans son principe elle est restée la même. C'est une juridiction, divisée en sections. Chaque section comporte trois juges, dont l'un est désigné par le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Le rapporteur prépare les dossiers, et, en séance publique, donne son appréciation avant que la parole ne soit donnée aux demandeurs.

À l'époque, c'était très artisanal. Il y avait deux ou trois mille demandes par an, quand aujourd'hui il y en a plus de trente mille. La commission comportait trois sections, contre plus de cent aujourd'hui. Les juges et les rapporteurs étaient bénévoles et venaient en général des juridictions administratives, et non comme aujourd'hui des corps judiciaires, pour les membres desquels tout individu basané est, par expérience, un voleur de poules. Le rapporteur participait au délibéré. Les deux

Extrait de la publication

personnages principaux étaient le président de la section et le rapporteur, qui travaillaient ensemble, se mettaient d'accord sur la décision à prendre, rédigeaient ensemble.

Mon président de section s'appelait Georges Dreyfus. Il était en même temps président de la commission. Celle-ci se réunissait rue de la Verrerie, à deux pas de là où j'habitais, dans un ensemble de vieux appartements du Marais à peine transformés, raboutés, incommodes. Les réfugiés attendaient leur tour sur des canapés défoncés. La plupart n'avaient pas d'avocats et se défendaient seuls. Il n'y avait pas d'agents de police, pas de gardes de sécurité.

Georges Dreyfus me paraissait vieux. Il devait avoir à peu près le même âge que moi aujourd'hui. Très mince, avec d'épais cheveux gris, il se tenait droit, impeccablement pris dans le costume, gris en hiver, beige en été, du haut fonctionnaire français, le canapé de commandeur de la Légion d'honneur à la boutonnière. Il était rentré assez tard au conseil d'État, après avoir fait carrière dans l'administration coloniale. Il avait été, je crois, chef de

cercle au Cameroun, puis, à la fin, le dernier gouverneur de l'Afrique-Équatoriale française. Ça lui conférait une manière de prestige. Il n'en abusait pas. Il ne prétendait pas. Toujours simple, net, direct ; d'une intelligence vive, et souvent compatissante. Au contraire de beaucoup de ses pairs, il laissait parler longuement les réfugiés en séance, ne manifestait jamais d'impatience, les interrogeait avec humanité, paraissant prêt à changer d'avis jusqu'au dernier moment. Ces malheureux ne quittent pas le pays où ils ont été persécutés avec un certificat de torture en poche signé du chef de la police. Ils ne présentent presque jamais de preuves. C'est leur récit qui compte. Il y faut beaucoup de discernement. Certains ne disent pas la vérité qui leur vaudrait le statut, et préfèrent raconter les fables dont un ami les a persuadés qu'elles emporteraient la conviction. D'autres font mauvaise impression en plaidant d'une voix de stentor ou en essayant d'émouvoir, alors qu'un récit plus simple, plus fidèle, déciderait leurs juges.

Georges Dreyfus se trompait rarement.

Extrait de la publication

Lui-même avait été déchu de la nationalité française en 1940 parce que, se trouvant à Londres pour ses études, il s'était immédiatement engagé dans les Forces françaises libres. Il avait suivi Leclerc, de Koufra à Strasbourg et Berchtesgaden. Rien de ce que pouvaient dire en séance, parfois très maladroitement, ceux qui avaient fait un choix décisif et, à cause de cela, entendu siffler des balles, ne lui était étranger. J'avais une grande admiration pour lui. Je crois qu'il m'appréciait, bien qu'il ne fût pas le moins du monde paternel. Assez vite, nous n'avons plus eu besoin de nous parler pour nous comprendre.

Ce travail m'emporta tout de suite. Le contentieux du remembrement rural ou celui de l'indemnisation des rapatriés n'avaient pu tuer la passion qui m'avait animé pendant mes études : j'aimais le droit, et il y avait quelque chose de nouveau pour moi, et d'assez tragique, dans ce droit lui-même. Il ne s'agissait pas de régler une succession, d'établir un contrat, de juger dix ans après les faits de la légalité d'un arrêté municipal, de scruter un

Extrait de la publication

permis de construire. Le vent de l'histoire passait entre les articles. Je regardais, j'écoutais attentivement Georges Dreyfus. Je crois à présent qu'il était hanté par l'indifférence, qui lui paraissait la seule faute. Il lui semblait, je crois, que l'indifférence, et non le mal, avait brisé ces destins dont les dernières lignes aboutissaient devant notre cour. Au bout du chemin de ces femmes, de ces hommes abandonnés, il y avait Georges Dreyfus, qui faisait un immense effort d'attention, comme pour racheter une faute qui n'était pas la sienne. Je me disais que son passé, ou celui de sa famille, dont je ne savais rien, l'y incitait. Cela ne l'empêchait pas de faire usage avec maestria, une fois son opinion formée, de la langue, du style du droit, de ces instruments calculés pour mettre le plus de distance possible entre le juge et le tragique de l'existence, et grâce auxquels la description d'une catastrophe ferroviaire au Bengale paraît évoquer la rencontre de deux trains miniatures sous les combles d'un pavillon de banlieue.

Je ne l'ai pas revu. J'ai su qu'après sa retraite il s'était installé sur les hauteurs de Nice, avec

sa femme de charge. Celle-ci, je l'avais rencontrée chez lui un après-midi, à Sèvres où j'allais lui porter des dossiers. Il habitait seul une belle villa Art déco, où le soleil frappait une collection de tanagras. Deux grands tableaux aux murs, dont une copie de Caillebotte, et c'était tout. La femme en question était déjà une grosse dame aux joues couperosées, au regard vif. Ils s'étaient connus à Strasbourg en 1944. Chaque premier jour du mois, elle se saoulait au rhum, changeait de place les tableaux et les tanagras et commentait avec une grande sévérité la carrière de son maître, après quoi la vie reprenait son cours.

*

Au début de 1982, nous avons jugé les hiérarques iraniens chassés par la révolution islamique. L'Ofpra avait accordé le statut à la plupart, sauf aux anciens membres de la Savak, la police politique du shah. Georges Dreyfus s'est attribué ces dossiers, et j'ai fait mon rapport. Je me souviens que le Quai d'Orsay avait

Extrait de la publication

effectué de délicates pressions pour que nous traitions avec générosité les quelques généraux qui avaient commandé cette officine, qui tous étaient de grands francophiles, décorés par la patrie des droits de l'homme. En revanche, nous étions invités à nous montrer particulièrement sévères à l'égard des exécutants qui avaient fait tourner les gégènes dans les caves de la prison d'Evin. Dreyfus ne l'entendait pas de cette oreille. Il est venu au délibéré avec le recueil des décisions du conseil d'État pour 1946 ou 1947. Sur la page de gauche, le cas du général de gendarmerie X qui avait commandé Drancy : absolution. Sur celle de droite, celle du gendarme Y qui avait accompagné les convois : condamnation. Et les anciens de la Savak se sont vu appliquer, sans distinction de grade, la clause de la convention de Genève qui prévoit qu'on ne peut pas se réclamer de droits que l'on a violés lorsqu'on avait le pouvoir.

*

Extrait de la publication

lâcheté ou le désir de plaire me poussaient aux accommodements de l'audience, et à reculer face aux juges, il était là, dans mon dos, pour me pousser à parler fort, sans rien céder, moi qui n'aime guère combattre. Il sera là quand je rangerai ma robe noire, ayant gagné mon silence après tant de paroles dites. J'espère qu'il me laissera mourir seul, mais que je le retrouverai de l'autre côté.

Bayonne, avril-mai 2012

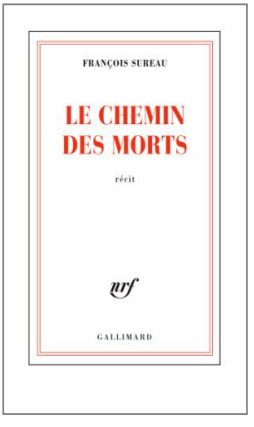

Le chemin des morts
François Sureau

Cette édition électronique du livre
Le chemin des morts de François Sureau
a été réalisée le 21 juin 2013
par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070142194 - Numéro d'édition : 254589).
Code Sodis : N56199 - ISBN : 9782072494529
Numéro d'édition : 254591.

Extrait de la publication